

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE REVIGNY SUR ORNAIN  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
ARRONDISSEMENT DE BAR LE DUC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
DU 26 FEVRIER 2025**

**N°CC2025/021 : ADMINISTRATION GENERALE**

APPROBATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF INTERCOMMUNAL DE FONDS DE CONCOURS EN FAVEURS DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six février à vingt heure trente, le Conseil de Communauté du Pays de Revigny s'est réuni en session ordinaire en Salle du Conseil de la Maison Communautaire des Services au Public de la COPARY à Revigny-sur-Ornain, après convocation légale en date du dix-neuf février deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Anne ROUSSEL, Présidente.

Nombre de délégués : 32  
Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de présents : 24  
Nombre de votants : 27

**Etaient présents :**

**Membres titulaires :**

MM, Sébastien ARNICOT, François CLAUSSE, Mme Virginie DANIEL [Contrisson], M. Pierre LIOGIER [Laheycourt], M. Didier LAURENT [Laimont], M. Richard SIRI [Mognéville], M. Michel BASSET [Nettancourt], M. Christophe MAGINOT [Neuville-sur-Ornain], M. Mathieu KIMENAU [Noyers-Auzecourt], Mme Anne ROUSSEL [Remennecourt], MM Pierre BURGAIN, Philippe CHAUDET, Mmes Florence GUILLAUME, Laurence LESSER-MOUROT, Virginie SANTARINI-GUURLINGER, MM Jean-Marie LE NABEC, Clément MENUISIER, Yves MILLON, M. Jean-Luc PONCIN [Revigny-sur-Ornain], Mme Caroline MONVOISIN [Sommeilles], M. Roger COLLIGNON [Vassincourt], Mme Sandy SAVOUROUX [Villers-aux-Vents]

**Membres suppléants :**

M. Gérard RAFFNER [Brabant-le-Roi] est représenté par M. Pierre LEPINE, M. Christian MICHEL [Rancourt-sur-Ornain] est représenté par M. Alain HOCHASTRASSER

**Étaient excusés :**

M. Daniel POIRSON [Couvonges] donne pouvoir à M. Michel BASSET, M. Jean-Jacques WESTRICH [Laheycourt] donne pouvoir à M. Pierre LIOGIER, M. Éric BOUSSELIN, [Laimont], donne pouvoir à M. Didier LAURENT, M. Guy PREVOT [Andernay], M. Stéphane SIMON [Mognéville], Mme Marion PARISOT [Neuville-sur-Ornain], Mmes Anita COQUIN-IBNEHAMOU, Laure COSTE

**Assistait également :** Mme Aurélie VARINOT

Il a été procédé conformément à l'article L-2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil de Communauté. **Monsieur Christophe MAGINOT** ayant obtenu la majorité des suffrages est désigné pour remplir la fonction de secrétaire qu'il accepte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les travaux menés par le Groupe de Travail ad hoc « Projet de dispositif de fonds de concours intercommunal »,  
Vu l'avis du Bureau,  
Vu le projet de règlement du dispositif joint à la présente délibération,

Aux termes des débats, il a été procédé à un vote à main levée.

Résultats du vote		
Nombre de votants	27	
Nombre de suffrages exprimés	26	Abstention : M. Jean-Luc PONCIN
Majorité absolue	14	
Vote contre	0	
Vote pour	26	

**Le Conseil de Communauté décide :**

- ≈ d'adopter le règlement du dispositif intercommunal de fonds de concours en faveur des projets d'investissements communaux tel que joint à la présente délibération,
- ≈ d'acter sa mise en œuvre à compter de l'année 2025,
- ≈ de donner tout pouvoir à la Présidente pour l'application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente,  
Anne ROUSSEL

Date de signature : 27 février 2025